

Amendement au texte de la Conférence nationale
Présenté par Hervé Bramy et Fabien Gay
Section PCF du Blanc-Mesnil

L'humain et la planète d'abord

Je propose de compenser un déséquilibre afin que les enjeux de la planète, et notamment environnementaux, occupent leur juste place dans la partie sur les propositions du texte à la conférence nationale.

A juste raison, Christian Piquet dans son rapport du 7 novembre souligne : [...] « *L'épidémie de Covid-19 a fini de révéler la crise de civilisation qu'affronte l'humanité. La transmission à l'être humain d'un virus d'origine animale met en accusation un mode de production et le type de relation avec la nature qui s'est généralisé au fil du temps.*

Le court-termisme des recettes économiques mises en œuvre par les classes dirigeantes, la dérégulation des écosystèmes, la propension de l'agrobusiness à piller les richesses des pays les plus pauvres, les réponses apportées à l'explosion démographique, l'urbanisation anarchique, la déforestation massive, la réduction des espaces naturels où des espèces animales vivaient isolément: tout cela semble bel et bien avoir rendu possible le franchissement de la barrière des espèces.

Il s'ensuit que «l'ère damocléenne», dont parle Edgar Morin, c'est ainsi qu'il désigne cette épée de Damoclès qui pèse sur l'avenir du monde, va très probablement se traduire par l'apparition de nouveaux virus dans le futur.

Face à quoi, l'entreprise de destruction des dispositifs de santé publique, des services publics en général et des moyens des États, favorisée par les politiques libérales, a amplement désarmé les sociétés pour y faire face et développer la recherche préventive. À tel point que la directrice de l'OMS pour l'Europe vient de dire que nous allons peut-être vivre avec l'actuel Coronavirus «pour toujours».

Autant dire que le défi sanitaire s'imbrique étroitement au défi climatique et écologique. Ils posent à des millions et des millions d'êtres humains sur la planète ces questions vitales que sont leur rapport à la nature, celui de la société à l'argent, celui de l'argent et du travail, celui du modèle productif et de la biodiversité.

C'est le mode de développement capitaliste qui s'en retrouve mis en question. Ce qui appelle une alternative de rupture.[...] »

Les relations Homme/Nature occupent une place de plus en plus déterminante dans la vie de nos concitoyen-ne-s. Une prise de conscience large et active prend de l'ampleur comme jamais. On constate le développement d'une implication de plus en plus forte pour la protection du vivant. Le surgissement de la jeunesse dans les luttes pour le climat est une évidence pour une partie d'entre elle. C'est un point d'appui pour continuer à leur côté à allier justice sociale, climatique et fiscale. Oui, comme nous une partie de mouvement veut rompre et dépasser le système capitaliste.

Précisons encore que l'Europe et la France seront dans les prochains mois au cœur de mobilisations citoyennes internationales avec la COP 26 à Glasgow, Le Forum alternatif au Mondial de l'Eau à Marseille et le congrès international de l'Union internationale pour la biodiversité, également, à Marseille mi-octobre...

Pour toutes ces raisons il serait utile d'affirmer fortement notre préoccupation écologique originale et à part entière. Nous proposons l'amendement suivant qui est en fait un ajout au texte page 4 Ligne 32:

Nous proposons de contribuer à de nouveaux rapports Homme / Nature, car ils sont inséparables et au cœur des enjeux de classe actuels. Nous refusons d'accorder à la nature une valeur marchande. Nous considérons l'eau, la terre, le climat, la biodiversité et les écosystèmes, le monde du vivant comme des biens

communs. Nous voulons nous préserver de nouvelles pandémies dues aux zoonoses. Nous voulons un nouveau mode de développement, de production et de consommation respectueux des hommes comme de la nature intégrant des indices de développement humain. Nous voulons reprendre au marché les enjeux de l'aménagement du territoire et augmenter la surface d'espaces naturels protégés. Promouvoir une agriculture et une pêche respectueuses d'un développement humain durable et de proximité en opposition aux accords de commerce internationaux de type Ceta ou Mercosur.

Lundi 5 avril 2021